



**Direction générale de
l'environnement (DGE)**

*Géologie, sols, déchets et
eaux souterraines (GEODES)*

Av. de Valmont 30b
1014 Lausanne

FEUILLE D'ENQUÊTE

(à retourner à la Division géologie, sols, déchets et eaux souterraines)

déposée aux greffes municipaux des Communes de Avenches, Bussy-sur-Moudon, Chavannes-sur-Moudon, Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Curtilles, Dompierre, Faoug, Grandcour, Henniez, Lovatens, Lucens, Missy, Montanaire, Moudon, Payerne, Prévonloup, Trey, Valbroye, Villars-le-Comte, Villarzel et Vully-les-Lacs ainsi qu'auprès de la Direction générale de l'environnement (Av. de Valmont 30b, 1014 Lausanne),

du 2 septembre au 1^{er} octobre 2026

Conformément à l'avis publié dans :

- La Feuille des avis officiels du Canton de Vaud (FAO) du **1^{er} septembre 2026**
- Le Journal 24H du **1^{er} septembre 2026**

Au sujet de la mise en œuvre d'une campagne de prospection géophysique dans la région de la Broye.

Dossier soumis à l'enquête : Réf. : MS-SGE-La Broye -SO/vo

- Pièce(s) annexée(s) :
- Un dossier d'enquête comprenant un rapport technique et une carte détaillée du tracé par commune
 - Une feuille d'enquête pour affichage au pilier public

OBSERVATIONS ET OPPOSITIONS

Nombre d'interventions :

Au nom de la Municipalité

La Syndique/Le Syndic

La/Le Secrétaire

(LS)

Enquête publique ouverte sur la demande d'une autorisation spéciale pour la mise en œuvre d'une campagne de prospection géophysique.

OBSERVATIONS ET OPPOSITIONS

Les inscriptions doivent être datées, signées et suivies du nom lisible et de l'adresse de l'intervenant.

Les textes collectifs désigneront en tête de liste le nom et l'adresse de la personne responsable du courrier administratif.

Le greffe voudra bien compléter les indications manquantes.